



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

**Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe
au XVIe siècle**

Viollet-le-Duc, Eugène-Emmanuel

Paris, 1863

N

[urn:nbn:de:hbz:466:1-80785](#)

Drouyn, auquel nous empruntons ces renseignements, présente des vues et plans de plusieurs autres moulins pris dans la même contrée et bâties pendant le XIV^e siècle.

Dans les villes, on profitait souvent des arches de pont pour établir des moulins, et même alors les ponts et moulins, bâti en bois, ne formaient qu'une seule et même construction. Avant 1483, il existait encore à Meaux, en Brie, un pont de ce genre entièrement en bois ainsi que les moulins y attenant; cet ensemble datait de la fin du XV^e siècle. A Châlon-sur-Saône, le pont de pierre qui communiquait à l'île était garni de tours rondes au-dessus des piles, avec moulins entre ces tours au droit des arches; cette disposition pittoresque a subsisté jusqu'au XVII^e siècle¹. A Paris, le pont aux *meuniers* qui traversait le grand bras de la Seine en aval du pont au Change, en face le Palais, était établi dans les mêmes conditions que celui de Meaux.

Nous n'avons pu trouver de documents ayant quelque valeur sur la forme des moulins à vent du moyen âge, ou plutôt sur la disposition de leur couronnement, car, pour le corps de la bâtie, elle se composait d'une tour ronde. Cependant la vignette citée plus haut, et qui donne une vue de la cité de Carcassonne en 1467, indique un des moulins à vent qui garnissaient les tours de l'enceinte intérieure; or cette représentation rappelle les moulins de notre temps: toit conique sur une tour ronde et quatre ailes garnies de toiles. A Castelnau-d'Orbieu, il y a quinze ans, on voyait encore quelques moulins à vent du XVI^e siècle qui ne différaient pas des nôtres.

Au XV^e siècle il existait des moulins à vent sur la butte dite *des Moulins*, à Paris, située entre le palais actuel des Tuileries et le boulevard; et sur plusieurs des tours de l'enceinte de Philippe-Auguste on en avait établi dès avant cette époque. La célèbre tapisserie de l'hôtel-de-ville, qui date de la seconde moitié du XVI^e siècle, montre autour de la capitale un assez grand nombre de moulins à vent sur les points élevés.

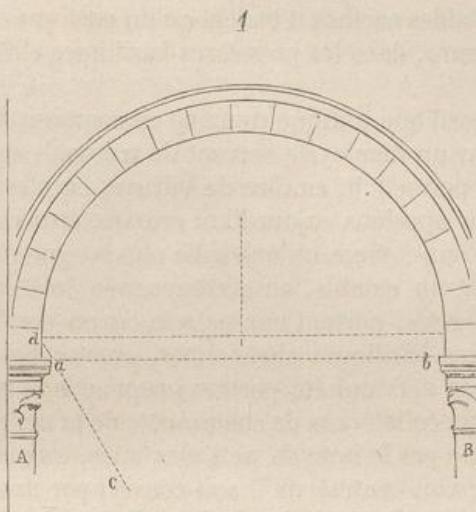
MOUSTIER, s. m. *Muster, monastère*. Voy. ARCHITECTURE MONASTIQUE.



NAISSANCE, s. f. Point de départ d'un arc sur les pieds-droits. Au moyen âge, les architectes de l'époque romane, aussi bien que ceux de l'époque gothique, ont presque toujours relevé les naissances des arcs au-dessus des bandeaux ou tailloirs de chapiteaux. Ainsi, ces architectes

¹ Voy. *Civitat. orbis terrar.*, in-fol., 2 vol., 1574. La vue de Châlon-sur-Saône se trouve au commencement du 4^e livre.

avaient-ils à tracer une archivolte sur deux colonnes AB (1) : au lieu de poser le point de centre de l'arc sur la ligne *ab*, ils relevaient ce point de manière à ce qu'un rayon visuel *cd*, par exemple, ne perdit pas la naissance de cet arc par l'effet de la saillie des tailloirs ou bandeaux.



Dans l'article CONSTRUCTION, nous donnons les raisons qui souvent obligaient les architectes à relever les naissances des arcs. On peut aussi recourir au mot OGIVE.

NARTHEX, s. m. Dans la basilique romaine, le narthex est le portique élevé en avant de la nef et formant le fond de l'atrium. Dans la primitive Église, le narthex était destiné à contenir les catéchumènes, les énergumènes, et au centre, en face la porte de la nef, les pénitents auditeurs, c'est-à-dire ceux auxquels il était permis d'assister au service divin en dehors du temple. Pendant le moyen âge, le mot de *narthex* n'a point été appliqué aux porches ouverts ou fermés de nos églises; d'ailleurs il n'y avait plus alors ici ni catéchumènes ni énergumènes. Ce n'est que depuis le réveil des études archéologiques que cette dénomination de *narthex* a été donnée aux porches fermés de certaines églises, comme les porches de Cluny, de Vézelay, de Tournus, etc. Nous l'acceptons, puisque nous avons cru devoir ne point modifier le vocabulaire admis par les architectes et les archéologues. Il n'en faut pas moins constater que le mot *narthex* n'est pas applicable à nos édifices religieux; il est remplacé par le mot *Porche*.

Il y a des porches ouverts, il y en a de fermés. Les églises de l'ordre de Cluny et celles de l'ordre de Cîteaux avaient toutes des porches fermés plus ou moins étendus, en avant de la nef. Le porche des églises de Cluny était même une sorte d'*antéglise* très-vaste, ainsi que ceux des églises abbatiales de Vézelay, de la Charité-sur-Loire, de Saint-Philibert

de Tournus, etc. La distinction entre les porches ouverts et fermés étant fort difficile à établir souvent, nous renvoyons nos lecteurs au mot PORCHE pour l'étude de cette partie très-intéressante de nos édifices religieux; d'autant que nous ne saurions dire pourquoi les archéologues de nos jours ont donné aux porches fermés la dénomination de *narthex*, tandis que les véritables narthex n'étaient qu'un portique ouvert, au moins sur sa face antérieure, dans les premières basiliques chrétiennes.

NEF, s. f. La basilique antique romaine se compose d'une ou de trois nefs terminées par un hémicycle servant de tribunal, au-devant duquel, quand l'espace le permettait, au dire de Vitruve, on élevait des *chalcidiques*, ce que nous appelons aujourd'hui *croisée*, *transsept*. Le mot *nef* ne veut donc dire autre chose qu'une salle plus longue que large, fermée par deux murs et un comble, ou accompagnée latéralement de deux autres nefs plus basses, portant une galerie ou un comble en appentis. Dans les premières basiliques chrétiennes, comme Saint-Paul hors les murs, à Rome, les nefs ont été portées jusqu'au nombre de cinq : une nef centrale et deux collatéraux de chaque côté de la nef centrale. Aujourd'hui, on ne donne pas le nom de nefs aux ailes, aux collatéraux, mais seulement au vaisseau central, qu'il soit couvert par une charpente lombardise ou voûté. L'ancienne église de Saint-Martin-des-Champs, à Paris, aujourd'hui École des Arts et Métiers, ne se compose que d'une seule nef rebâtie vers le milieu du XIII^e siècle et terminée par un chœur du XI^e entouré d'un bas-côté avec chapelles. Les cathédrales de Reims, d'Amiens, de Rouen, de Chartres, de Bayeux, de Coutances, de Tours, etc., possèdent une nef centrale avec bas-côtés simples, précédant le transsept. Les cathédrales de Paris, de Bourges, de Cologne, l'église abbatiale de Saint-Sernin de Toulouse, etc., ont une nef centrale accompagnée latéralement de bas-côtés doubles. Jusqu'à la fin du XII^e siècle, les nefs des églises avec collatéraux n'excèdent guère dix à onze mètres d'axe en axe des piles; mais, à dater de la période gothique, ces nefs atteignent quinze et seize mètres d'axe en axe des piles. Quant aux églises à une seule nef, comme les cathédrales de Toulouse et d'Alby (XII^e et XIV^e siècles), leur largeur dans œuvre atteint vingt mètres et au delà (voy. ARCHITECTURE RELIGIEUSE, CATHÉDRALE, TRAVÉE). Les églises conventuelles des Jacobins, bâties pendant le XIII^e siècle, se composent habituellement de deux nefs égales en longueur, largeur et hauteur; ces nefs jumelles sont séparées par un rang de piliers (voy. ARCHITECTURE MONASTIQUE). Cette disposition est observée aussi pour des salles affectées à des services monastiques ou civils, comme le réfectoire de Saint-Martin-des-Champs à Paris, comme l'ancienne Grand'salle du Palais à Paris (voy. SALLE).

Nos plus anciennes cathédrales françaises ont été la plupart conçues avec une nef centrale accompagnée de collatéraux simples ou doubles, mais sans transsept. La cathédrale de Noyon, parmi celles élevées pendant le XII^e siècle, et celle de Soissons, font seules exception à cette règle.

Non-seulement ces grandes églises ne contenaient pas de transsept, mais elles étaient dépourvues de chapelles latérales; c'est à peine si quelquesunes d'entre elles en possédaient trois, très-petites, s'ouvrant sur les bas-côtés du sanctuaire. Des fouilles que nous avons fait faire dans la cathédrale de Sens bâtie, comme on sait, vers le milieu du XII^e siècle, ont mis à jour les bases des piliers qui passaient au milieu du transsept actuel, et lorsqu'on est prévenu de ce fait, on reconnaît aisément comment, au XIV^e siècle, des bras de croix furent ajoutés à cette grande église en détruisant deux travées de la nef à droite et à gauche. A Senlis, même disposition; la cathédrale se composait d'une nef avec collatéraux sans transsept. L'adjonction de la croisée est là facilement reconnaissable. La cathédrale de Meaux, qui datait de la fin du XII^e siècle, était originièrement dépourvue de transsept. A Paris même, des fouilles, faites dans le prolongement des piliers du chœur et des travées restées visibles dans les reins de la grande voûte de la croisée, nous portent à croire que cette église avait été conçue sans transsept. A Bourges enfin, dont la construction remonte aux premières années du XIII^e siècle, mais dont la composition, comme plan, est plus ancienne (voy. CATHÉDRALE), il n'existe pas de transsept. On peut donc conclure de ces faits que le programme de la cathédrale française du XII^e siècle, donné au moment où les évêques réunissant les efforts des communes commencèrent ces grandes constructions, ne demandait qu'une nef centrale avec collatéraux, sans chalcidique, croisée ou transsept, et même souvent sans chapelles. La cathédrale française n'était donc qu'une salle, qu'une basilique; lieu de réunion pour les citoyens, au centre duquel était l'autel et le trône de l'évêque, la *cathedra*. Remarquons encore que, dans la plupart de ces édifices, à Paris, à Senlis, à Meaux, il y avait des galeries supérieures disposées comme sont les allées de premier étage de la basilique antique. Un texte vient appuyer ce fait de l'absence des transsepts dans les églises cathédrales rebâties au moment où l'art de l'architecture passe aux mains des laïques.

Guillaume Durand, dans son *Rational*, en décrivant les diverses parties de l'église, dit (chap. I, § 17): « Certaines églises sont faites en forme de croix, » et en prêtant un sens mystique à chacune des parties de l'église, depuis le chœur jusqu'au porche, il ne parle pas du transsept. Or, puisqu'il observe que « certaines églises » étaient, de son temps, en forme de croix, ce dont on ne peut douter, il en existait qui n'en possédaient point, et Guillaume Durand, évêque en 1285, mort en 1296, avait dû voir encore plusieurs cathédrales françaises dépourvues de transsept. L'attention minutieuse avec laquelle le célèbre prélat cherche à donner une signification symbolique religieuse aux diverses parties de l'église indique d'ailleurs les tendances du haut clergé à l'époque où il écrivait. Il s'agissait alors d'enlever à la cathédrale, construite à l'aide de circonstances plutôt politiques que religieuses, le caractère civil qu'elle conservait dans l'esprit des populations urbaines; et, pour nous, l'établissement

des transsepts, des chapelles latérales et des clôtures de chœur, pendant la fin du XIII^e siècle et le commencement du XIV^e; la destruction, par conséquent, des grandes nefs primitives des églises épiscopales de la première période gothique, est un des faits les plus intéressants de notre histoire, en ce qu'il indique le mouvement communal appuyé par les évêques au XII^e siècle, parce qu'ils espéraient en profiter pour assurer leur pouvoir, et la réaction cléricale contre ce mouvement, dès que la puissance royale s'établit solidement et que l'épiscopat dut renoncer à soumettre la société française à une sorte de théocratie.

NICHE, s. f. Retraite peu profonde réservée sur le nu d'un mur, d'une pile ou d'un contre-fort, pour placer une statue. Les niches sont peu communes dans l'architecture du moyen âge; on n'en voit point dans les édifices de l'époque romane, et elles n'apparaissent que vers le commencement du XIII^e siècle. Nous ne pouvons donner le nom de *niches* à des arcatures remplies de figures en ronde-bosse, comme celles qui garnissent, par exemple, les façades des églises de Notre-Dame la Grande à Poitiers ou de la cathédrale d'Angoulême.

Les architectes du moyen âge n'avaient pas songé à ménager sur le nu d'un mur un enfoncement, que rien ne motivait d'ailleurs, pour y loger une statue. Le goût et le sens dont ils étaient doués ne leur permettaient pas d'employer ces moyens décoratifs, qui ne peuvent guère se comparer en architecture qu'aux *chevilles* placées par certains poètes dans leurs vers. Les architectes romains de l'Empire usaient et abusaient même de la niche, mais le système de leur construction s'y prêtait. Afin d'alléger les énormes massifs de maçonnerie de la structure romaine, et pour économiser les matériaux, on pratiquait des niches en pleine maçonnerie qui n'étaient, après tout, que des évidements avec arcs de décharge. La section horizontale de ces niches était ou un demi-cercle ou un enfoncement rectangulaire, et, dans ces sortes d'alvéoles, on plaçait des statues. Mais dans l'architecture du moyen âge les pleins n'ayant que la section nécessaire à leur fonction, il n'y avait pas lieu de les alléger par des vides. Les niches n'apparaissent donc qu'aux sommets des contre-forts, c'est-à-dire là où la construction n'ayant plus rien à porter, il est bon de lui donner une apparence légère. On voit de véritables niches pratiquées à la tête des contre-forts de la nef de Notre-Dame de Chartres. On en voit aussi qui forment le couronnement de quelques-uns des contre-forts de la nef de la cathédrale de Rouen [commencement du XIII^e siècle] (1). Quelquefois, mais plus rarement, des niches sont placées sur des contre-forts au droit des portails et pour relier les grandes *imageries* des ébrasements. Mais ces niches ne sont pas prises aux dépens de la masse, elles forment comme un encadrement saillant autour d'une statue. L'un des plus beaux exemples de ces sortes de niches se voit sur la façade de la cathédrale de Paris, à la hauteur des naissances des voussures des trois portails. Les contre-forts se retrouvent au-dessus de ces naissances, l'archi-

tecte a profité de la saillie inférieure pour la couronner par un bandeau saillant portant deux colonnettes monolithes surmontées d'une arcature couverte par les talus de la retraite. Ces quatre niches, qui participent à



la décoration des portes, sont remplies par quatre figures représentant saint Étienne, l'Église, la Synagogue et saint Denis. Nous donnons (1 bis) la niche qui contient la personnification de l'Église¹.

Nous ne pouvons considérer comme des niches les pinacles qui couronnent les contre-forts de l'église cathédrale de Reims (voy. PINACLE). Mais autour du cheur de la cathédrale du Mans, les faces des contreforts, à mi-hauteur, sont allégées par des niches contenant des statues (2) [1250 environ]. On observera que ces niches laissent passer le nu de

¹ Cette statue, détruite à la fin du dernier siècle, a été refaite par M. Geoffroy-Dechaume. C'est une des meilleures statues de cet artiste distingué. La Synagogue qui lui fait pendant est de M. Fromanger. La statue de saint Denis est de M. Pascal, et celle de saint Étienne de M. Chenillon. Une autre niche, en retour, se voit du côté du midi; elle abrite la statue de saint Marcel, due au ciseau d'un de nos meilleurs statuaires, M. Toussaint, mort depuis peu.

la face des contre-forts et ne sont qu'une arcature rapportée sur ce nu. Les statues étant posées sur un socle formant saillie, la niche n'est, pour



ainsi dire, qu'un encadrement entourant une statue en saillie sur le nu de la construction.

C'est toujours ainsi que sont traitées les niches jusqu'à la fin du

XIII^e siècle. Au commencement du XIV^e, les niches sont décidément prises aux dépens du parement; elles forment enfoncement. C'est ainsi que sont traitées les niches ménagées à l'extérieur, entre les fenêtres des grandes chapelles du tour du chœur de Notre-Dame de Paris (1325). Encore là les statues sont-elles portées sur des piédestaux qui désaffleu-

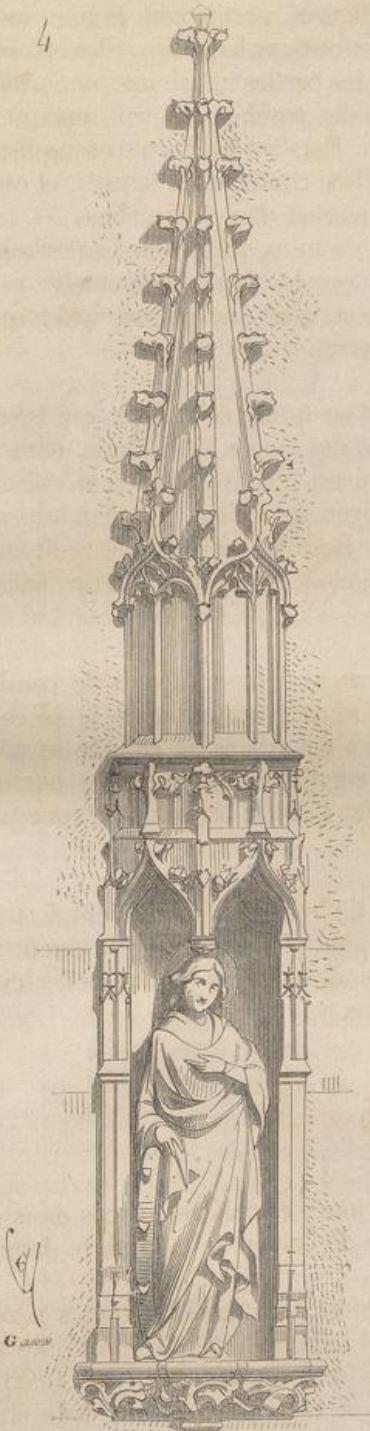
2



rent le parement extérieur; elles sont jumelles, c'est-à-dire qu'il y avait toujours deux personnages réunis. Il semble que les architectes du moyen âge ne pensaient pas que les statues isolées, placées dans des niches, pussent produire un effet heureux; ils avaient le soin de les réunir au moins deux par deux. D'ailleurs ces niches du tour du chœur de la cathédrale de Paris forment, avec les fenêtres, une décoration continue;



elles participent à l'ensemble. Des deux côtés du portail méridional de



cette église cathédrale, portail qui date de 1257, on voit de même des niches disposées trois par trois, qui continuent la série des statues placées dans les ébrasements de la porte. La figure 3 donne la disposition de ces niches, dont nous avons tracé le plan en A.

A l'intérieur de ce portail, sur le mur sud du transept, il existe de véritables niches entre le gâble de la porte centrale et les deux gâbles décoratifs latéraux. Ces niches (1257), très-peu profondes, sont surmontées de dais élevés comme pour indiquer un point saillant, non un enfoncement, et les statues sont encore supportées sur des piédestaux.

Ce n'est qu'au xv^e siècle que l'on fait des niches isolées et qui peuvent être considérées comme telles. On en voit aux angles des façades de certaines maisons de cette époque; mais encore sont-elles toujours surmontées d'un dais et les statues portées sur un cul de lampe (4)¹.

Tous ces exemples n'ont pas le caractère de la niche, telle qu'on la comprend depuis le xvi^e siècle. Sur la façade de la maison dite des Musiciens, à Reims (voy. MAISON, fig. 41), les trumeaux entre les fenêtres sont légèrement creusés en manière de niches terminées par une archivolte à redans; mais les statues assises, très-saillantes, portées sur des culs-de-lampes, présentent une silhouette prononcée sur cette façade et forment un

¹ De la maison dite de la reine de Sicile, à Saumur.

ensemble, comme une réunion de figures participant à une même scène : loin de paraître renfermées chacune dans leur loge, elles semblent bien plutôt se concerter. De même, sur les parties inférieures de certaines façades d'église, dans les ébrasements des porches, on voit quelquefois une série de niches couronnées de dais. Mais les statues qui remplissent ces niches se coudoient, forment une frise continue de figures, et on ne peut ainsi les considérer comme étant placées dans des niches.

En véritables artistes, les sculpteurs du moyen âge n'ont guère admis la statuaire isolée. Pour eux, comme pour les Grecs, la statuaire est le développement d'une idée, une série, et ce n'est que par exception qu'ils ont admis la figure unique (voy. STATUAIRE).

NIMBE, s. m. Auréole généralement en forme de disque, qui accompagne la tête des personnages divins et des saints. M. Didron, dans son *Iconographie chrétienne*¹, a consacré un chapitre étendu à l'histoire du nimbe dans les monuments du moyen âge. Nous ne pourrions rien ajouter à cette savante dissertation, à laquelle on doit nécessairement recourir lorsqu'il s'agit de la sculpture et de la peinture de nos anciens édifices (voy. STATUAIRE, PEINTURE).

NOUE, s. f. Angle rentrant que forment deux rampants de combles qui se pénètrent. On dit *branche de noue* pour indiquer la pièce de charpente qui supporte les chevrons des deux pans de comble se pénétrant. Dans les anciennes charpentes composées de chevrons *portant-ferme*, les chevrons viennent s'assembler dans la branche de noue (voy. CHARPENTE).

NOYAU, s. m. Cylindre de pierre ou de bois montant de fond, formant l'axe d'un escalier à vis. Les noyaux sont pleins ou évidés, tenant aux marches ou indépendants, et dans ce dernier cas portant celles-ci au moyen d'un embrèvement ou d'un repos (voy. ESCALIER).



OEIL, s. m. On donne ce nom aux jours circulaires percés dans des pignons, et qui sont destinés à donner de l'air et de la lumière dans les combles.

Les clefs largement ouvertes, circulaires, qui dans les voûtes servent de passage aux cloches et qui prennent habituellement le profil des arcs ogives sont aussi appelées quelquefois *œils* ou *lunettes* (voy. LUNETTE). L'œil, *oculus* de la basilique chrétienne primitive, est une baie circu-

¹ Paris, 1843.